

CORRECTION

Ière PARTIE : Définition des termes

- a) **Art** : Ensemble des activités humaines ayant trait à l'habileté à créer, à des efforts de créativité, faisant intervenir une sensibilité esthétique. **Ou bien**, -Ensemble des moyens et des règles permettant d'atteindre à la réalisation d'un objet défini.
- b) **Culture** : Ensemble des manifestations intellectuelles du phénomène humain, comportant la fabrication des outils, l'aménagement des habitats et des sépultures, la production de l'art visuelle et auditif l'organisation du territoire et de la chasse etc.
- c) **Histoire** : Connaissance du passé basée sur des écrits, la tradition orale et des objets matériels.
- d) **Histoire de l'art** : Discipline qui prend en charge en les identifiant, en les classant et en les hiérarchisant, les produits de l'activité humaine dans les domaines de la création « visuelle » différents de la musique et de la littérature. **Ou bien**, Partie de la science historique qui traite l'art comme un phénomène dont on ne peut décrire les lois et les mutations.

IIème PARTIE : Réponse aux questions.

- 1) Les différentes disciplines enseignées dans les Beaux-Arts : -Arts plastiques (peinture, sculpture, dessin, céramique, design, architecture etc.) ; -Cinéma et audiovisuel ; - Théâtre ; -musique ; - chorégraphie ; -Muséologie et gestion du patrimoine etc.
- 2) Quatre monuments historiques au Cameroun :-Monument de la Réunification (Yaoundé);-monument Charles ATANGANA TSAMA (Yaoundé) ; - monument de Douala MANGA BEL (Douala) ; -monument Eugène JAMOT (Yaoundé), etc.  
**(NB. Le ou la candidat(e) peut proposer d'autres)**
- 3) La civilisation africaine la plus importante de l'Antiquité et sa situation géographique : l'Égypte pharaonique, située au nord-est de l'Afrique.
- 4) Oui, il existe une différence entre une œuvre figurative et une œuvre abstraite ; une œuvre figurative présente des formes reconnaissables tandis qu'une œuvre abstraite est souvent réduite à des figures, lignes et couleurs qui ne renvoient pas toujours à des réalités connues.

IIIème PARTIE : Q C M

- 1) -----a)
- 2) -----b)
- 3) -----c)
- 4) -----b)

IVème PARTIE : sujet de dissertation

L'art est-il une discipline qui s'enseigne ? (sujet à thèse, antithèse et synthèse)

Idées générales recherchées :

À L' INTRODUCTION, le ou la candidat(e) doit définir l'art et le situer par rapport aux autres disciplines (c'est-à-dire montrer que l'art est différent des autres disciplines).

Dans LE CORPS DU DEVOIR, le ou la candidat(e) doit montrer d'une part que l'art relève du domaine de l'esprit ou du génie et pour cela, ne peut être enseigné. De l'autre part, il ou elle doit montrer que l'art est un métier ou un savoir-faire ; et tout savoir-faire peut s'apprendre. Cet apprentissage peut se faire soit dans les ateliers soit dans les écoles confessionnelles ou des académies.

LA CONCLUSION est une sorte de synthèse où le ou la candidat(e) va montrer que l'art malgré le fait qu'il relève de l'habileté, du génie, peut être enseigné. Car comme discipline et savoir-faire, il dispose d'un canon ou d'une méthodologie qui ne s'acquièrent que dans le cadre d'un enseignement reçu chez un enseignant ou un maître.